

L'HON. M. FOURNIER dit qu'il vient d'être informé que l'appel interjeté par l'ex-député a été rejeté. C'est pourquoi M. l'ORATEUR n'a pas reçu de rapport. Après avoir perdu son siège, le député de Gaspé interjeta appel. Cet appel peut être considéré qu'un appel simulé parce qu'il n'a pas été suivi d'aucune action, et nul doute que le juge enverra maintenant son rapport sans délai.

LES PONTS DE MIRAMICHI.

L'HON. M. MITCHELL demande au Premier-Ministre s'il peut dire quelle est la hauteur des ponts de l'Inter-colonial sur les bras nord et sud de la rivière Miramichi, au-dessus de l'eau. Les propriétaires de vapeurs naviguant sur la rivière craignent que ces ponts n'obstruent le passage. Il désire savoir, si tel est le cas, si le gouvernement accordera quelque compensation aux propriétaires de vapeurs pour les frais de changer leurs tuyaux.

L'HON. M. MACKENZIE.—Je ne connais rien de la hauteur des ponts, mais il n'y aura pas de compensation.

La Chambre s'ajourne à 10 p. m.

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mercredi, 7 avril 1875.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

LE BILL DE FAILLITE.

M. l'ORATEUR lit un message mentionnant que le Sénat n'insiste point sur ses amendements au bill de faillite, auxquels les Communes n'ont point concouru.

AMENDEMENTS ADOPTÉS.

La Chambre concourt aux amendements faits par le Sénat à divers bill, y compris l'acte pour établir une Cour Suprême.

CHEMIN DE FER D'ESQUIMALT ET NANAIMO.

M. DECOSMOS.—M. l'ORATEUR, un des journaux de la cité annonce aujourd'hui qu'un bill qui a passé cette Chambre, pour la construction

d'une voie ferrée entre Esquimalt et Nanaimo, a été rejeté par le Sénat. Si tel est le cas, je désire savoir ce que le gouvernement se propose de faire; continuera-t-il la construction de ce chemin suivant les vues de cette branche de la législature, ou va-t-il l'abandonner.

L'HON. M. MACKENZIE.—Je n'ai pas de réponse à donner. Je ne puis dire ce que le gouvernement ferait dans certaines circonstances.

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS.

L'HON. M. SMITH soumet le septième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries.

L'HON. M. VAIL soumet les annexes au rapport annuel du département de la Milice.

A six heures la Chambre ajourne.

SÉANCE DU SOIR.

L'ORATEUR prend le fauteuil à 9.20 p. m. La Chambre concourt à plusieurs amendements par le Sénat aux bills des Communes.

La Chambre s'ajourne à 9.35 p. m. jusqu'à demain à 2 heures.

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 8 avril 1875.

L'ORATEUR prend le fauteuil à deux heures.

TERRES DES MÉTIS.

M. SMITH (Selkirk) demande au ministre de l'Intérieur, eu égard à la législation qui a eu lieu cette session, et l'autorité dont s'est revêtu le gouvernement de régler certaines matières concernant le Nord-Ouest,—les réclamations des Métis, les répartitions de *scrip* aux chefs de familles métisses et aux colons écossais—dans quel temps on pourrait s'attendre à un règlement de des questions. Il désire savoir quand aura lieu la distribution des terres, quand le *scrip* sera réparti ainsi que l'époque où ceux qui ont droit aux deux milles extérieurs peuvent s'attendre à ce qu'ils soient ouverts pour colonisation.